



Les Canadiens réclament la défense des droits des Palestiniens à l'ONU

Par [CJPMO](#)

Mondialisation.ca, 28 novembre 2019

Communiqué di CJPMO

Région : [Le Canada](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Nations Unies](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Les Canadiens pour la Justice et la Paix au Moyen-Orient (CJPMO) et d'autres groupes et individus partout au Canada demandent au gouvernement fédéral de renforcer son soutien pour le droit international et les droits de la personne à l'ONU. Chaque année, à l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU), une quinzaine de résolutions relatives à l'occupation israélienne des Territoires palestiniens font l'objet d'un vote. Bien que le Canada ait voté la semaine dernière en soutien à l'autodétermination palestinienne, il a également voté contre plusieurs autres résolutions soutenant les droits humains des Palestiniens et la justice. Étant donné le piètre bilan du gouvernement Trudeau, CJPMO et d'autres ont lancé des [campagnes](#) pour envoyer au gouvernement le message clair qu'il ne peut pas faire son choix parmi les violations du droit international et des droits humains.

« Le Canada ne peut plus rester à l'écart sur ces questions », affirme Thomas Woodley, président de CJPMO. « Ces résolutions de l'ONU qui font l'objet d'un vote lors de l'AGNU s'alignent sur la position officielle du Canada sur le conflit israélo-palestinien. » CJPMO souligne que, ces dix dernières années, le Canada s'est opposé à plus de 100 résolutions de l'AGNU condamnant les violations des droits humains des Palestiniens commises par Israël. Par exemple, l'AGNU a condamné de manière répétitive les colonies illégales d'Israël (« implantations ») en Cisjordanie ces dernières années, mais ces condamnations ont été ignorées par le Canada.

L'ONU et plusieurs organisations importantes de défense des droits de la personne, incluant Amnistie internationale et Human Rights Watch (HRW), critiquent fréquemment les violations d'Israël du droit international et des droits de la personne relativement aux Palestiniens. Plus tôt cette année, Amnistie internationale a publié son rapport intitulé « Destination Occupation », qui met en lumière les nombreuses violations des droits humains perpétrés de longue date par Israël dans le cadre de son occupation militaire des territoires palestiniens. Et cette semaine, malgré l'expulsion par Israël de son directeur de pays pour Israël et la Palestine, HRW a affirmé qu'ils allaient continuer de documenter les violations des droits humains des Palestiniens commises par Israël. CJPMO souligne que le Canada est bien entouré lorsqu'il dénonce les violations des droits de la personne commises par Israël à l'ONU.

D'autres votes relatifs à la protection des droits humains des Palestiniens sont prévus à l'AGNU dans les prochains jours. En réponse au vote du Canada sur l'autodétermination

palestinienne, les groupes de pression pro-israéliens au Canada ont cherché à faire pression sur le gouvernement pour qu'il maintienne son soutien aveugle historique à Israël. Mais CJPMO [demande](#) au gouvernement canadien de tenir compte des appels de la société civile canadienne et d'améliorer son bilan électoral en faveur des droits de la personne à l'ONU. « Si le Canada est vraiment en faveur d'une solution à deux États, avec paix et sécurité pour les Palestiniens et les Israéliens, il doit s'opposer aux violations continues des droits de la personne commises par Israël à l'ONU », a déclaré M. Woodley.

###

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :

Miranda Gallo

Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient

Téléphone: 438-380-5410

[Courriel CJPMO](#) - [Site Web CJPMO](#)

La source originale de cet article est Communiqué di CJPMO

Copyright © [CJPMO](#), Communiqué di CJPMO, 2019

Articles Par : [CJPMO](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca